

VOTEZ



FONCTION PUBLIQUE



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 DU 1^{er} AU 8 DÉCEMBRE

BOUGEONS LES LIGNES !

Force Ouvrière : un syndicat et seulement un syndicat !

Voter et adhérer à Force Ouvrière, c'est participer à l'action d'un syndicat libre et indépendant dont l'objectif prioritaire est de défendre les seuls intérêts particuliers des salariés, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels ou de droit privé.

Nous ne sommes ni la courroie de transmission d'un parti politique, ni une organisation non gouvernementale, ni un partenaire de l'État ou du patronat.

Pour Force Ouvrière, c'est au quotidien que nous portons nos revendications :

- Sécuriser et améliorer nos droits par le statut général des fonctionnaires,
- Augmenter les salaires et améliorer les carrières,
- Affronter sans relâche les politiques publiques menées depuis plus de dix ans quelle que soit leur appellation (RGPP, MAP, Action Publique 2022) qui ne consistent qu'à affaiblir le service public en réduisant les effectifs et en restructurant sans cesse les services pour préparer les privatisations.

C'est pourquoi nous avons voté contre la loi de transformation de la fonction publique, synonyme de la casse du statut et de la contractualisation de l'emploi public.

Enfin, à tous les niveaux, FO est proche des agents pour défendre leurs conditions de travail mises à mal par ces contre-réformes.

Vous défendre, vous accompagner, mais dans un cadre collectif !

Le principe de carrière, la position du fonctionnaire placé dans une situation statutaire et réglementaire sont incompatibles avec toute négociation directe du contrat individuel avec l'employeur, à la différence du secteur privé. Les droits des agents en termes de déroulement de carrière sont garantis collectivement par les représentants du personnel dans les organismes consultatifs qui veillent notamment à l'égalité de traitement. C'est pour garantir cette égalité que FO exige le rétablissement des compétences en matière de mobilité et d'avancement pour les CAP.

Pour les agents contractuels, FO est également présente dans les CCP (équivalent des CAP) et combat toute précarité liée à ces contrats.

Pour l'organisation des services et la santé-sécurité au travail notamment, c'est au travers des futurs comités sociaux que nous continuerons de défendre vos droits. Appelés CSA (Comités Sociaux d'Administration) dans la Fonction publique de l'Etat, ils sont la résultante de la fusion des comités techniques et des CHSCT dont FO demande le rétablissement.

Force ouvrière est aussi un syndicat qui porte des revendications pour de nouveaux droits. Ainsi pour le télétravail, la protection sociale complémentaire, les carrières, l'action sociale, etc..., FO a formulé de nombreuses propositions afin d'améliorer les conditions de travail et de vie des agents publics.

C'est pourquoi :

- **Voter FO**, c'est s'inscrire dans un cadre collectif pour défendre ses intérêts individuels,
- **Voter FO**, c'est défendre une certaine conception de la fonction publique impartiale s'appuyant sur le statut général des fonctionnaires permettant l'égalité de traitement des usagers.

Alors du 1er décembre au 8 décembre, votez et faites voter FO à tous les scrutins de la Fonction publique.

Plus FOrts ensemble !